

**COMMISSION DE LA TRANSPARENCE**

AVIS

18 avril 2007

**AMINOVEN 5 POUR CENT, solution pour perfusion**

**Boîte de 1 flacon en verre de 500 ml (CIP : 351 810-5)**

**Boîte de 10 flacons en verre de 500 ml (CIP : 351 811-1)**

**AMINOVEN 10 POUR CENT, solution pour perfusion**

**Boîte de 1 flacon en verre de 500 ml (CIP : 351 814-0)**

**Boîte de 10 flacons en verre de 500 ml (CIP : 351 815-7)**

**Laboratoires FRESENIUS KABI FRANCE**

Isoleucine, Leucine, Acétate de Lysine, Méthionine, Phénylalanine, Thréonine, Tryptophane, Valine, Arginine, Histidine, Alanine, Glycine, Proline, Sérine, Tyrosine, Taurine .

Code ATC : B05BA01

Date de l'AMM : 28 juillet 1999

Motif de la demande : Inscription sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics.

Indication thérapeutique

Cette spécialité est indiquée lorsqu'un apport d'acides aminés s'avère nécessaire au cours d'une nutrition parentérale.

Le service médical rendu par ces spécialités est important.

Absence d'Amélioration du Service Médical Rendu (ASMR V).

Avis favorable à l'inscription sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics dans l'indication et aux posologies de l'AMM.

Direction de l'évaluation des actes et produits de santé.